



Rencontre avec le conseiller pénitentiaire du Ministre de la Justice

CD Villenauxe-la-Grande

Fait à Villenauxe-la-Grande, le 04/10/2025

Ce lundi 3 novembre, les OS ont été reçues par le conseiller pénitentiaire du Ministre de la Justice, à l'occasion de la visite ministérielle au centre de détention de Villenauxe-la-Grande.

Un entretien d'une trentaine de minutes, dense mais constructif, durant lequel notre organisation a tenu le rôle moteur, face à un interlocuteur attentif, à l'écoute et parfaitement au fait des réalités du terrain pénitentiaire.

Des sujets concrets, des propositions sérieuses. Fidèle à sa ligne, **l'UFAP UNSa Justice** est venue avec du concret, non pas avec des slogans. Nous avons ainsi abordé plusieurs points essentiels qui, qu'on ne s'y trompe pas, sont bien le fruit de notre réflexion et de notre travail, portés par **l'UFAP UNSa Justice**:

- Dont la **fidélisation des agents**, en proposant la création de logements de service sur le domaine ou à proximité, ainsi que des solutions de transport collectif (*navettes, taxis ou dispositifs mutualisés*). Nous avons rappelé que le centre de détention de Villenauxe-la-Grande est l'un des principaux employeurs du secteur, de Romilly-sur-Seine à Villenauxe, et qu'il mérite une **politique RH ambitieuse et durable**.

- Le fonctionnement général du centre de détention, qui aujourd'hui ressemble davantage à une maison d'arrêt déguisée qu'à un véritable centre de détention, avec une organisation et un régime de détention majoritairement fermés, notamment au bâtiment QHA récemment réouvert. Nous avons insisté : la vocation d'un centre de détention, c'est la confiance et la réinsertion par l'occupation, le travail, non pas la gestion d'un établissement sous tension permanente.

- Les ateliers, au ralenti, avec seulement une quarantaine de détenus occupés. Qu'en sera-t-il lorsque la population atteindra près de 600 détenus ? **L'UFAP UNSa Justice** a proposé la création d'ateliers de type **RIEP**, afin de redonner du sens au travail en détention et de favoriser la réinsertion professionnelle.

- La qualification "**sécuritaire**" de notre établissement, attribuée à la hâte sous prétexte d'avoir hébergé un prévenu médiatisé, interroge. Nous avons rappelé que la vocation du centre de détention de Villenauxe-la-Grande est et doit rester tournée vers la réinsertion, et non vers un modèle sécuritaire renforcé sans cohérence avec sa mission première.

- Le fléau des projections, devenu un véritable cauchemar pour les agents. Nous avons réclamé l'installation de filets antiprojection horizontaux et verticaux pour stopper ces agressions extérieures à répétition. Nous avons aussi souligné que le bois des moines empêche aujourd'hui de repérer les individus responsables des projections, rendant toute prévention impossible.

- Enfin, nous avons évoqué le projet d'UVF, pourtant budgétisé depuis 2014 mais oublié depuis. Ce dispositif essentiel au maintien des liens familiaux et à la réinsertion des détenus à longues peines doit enfin voir le jour à Villenauxe-la-Grande.

Quand certains débattent, d'autres se taisent.

Pendant que **l'UFAP UNSa Justice** exposait, argumentait et proposait, d'autres semblaient préférer la stratégie du silence absolu. D'autres retiennent leur souffle, se taisent pour ensuite reprendre nos idées sur leurs réseaux... *honteux*. Face au conseiller du ministre, cinq représentants FO, alignés, la bouche nouée, les lèvres pincées, visiblement tétanisés à l'idée de s'exprimer devant un professionnel aguerri de "la boutique". Leur représentant régional, après un moment de silence, a fini par reprendre nos propos, surfé sur nos idées, une fois le terrain bien préparé. Sûrement une nouvelle forme de syndicalisme: attendre que l'UFAP parle pour répéter ensuite, pour exister, surtout s'accaparer nos idées.

"La fourberie ne se voit de face qu'à l'œuvre." — **William Shakespeare**

L'UFAP UNSa Justice : la voix du terrain, pas l'écho des autres. Nous nous ne cherchons pas à occuper l'espace, faire du nombre (alignés en brochette) mais à faire avancer les choses. Nous ne revendiquons pas le travail des autres : nous le faisons. Notre force, c'est notre connaissance du terrain, notre proximité avec les personnels, et notre capacité à formuler des propositions concrètes. Nous avons préparé un communiqué sans faire de publicité à qui que ce soit, encore moins aux professionnels du plagiat. Mais **trop c'est trop**, dans leur communiqué publié sur les réseaux, ils oublient d'évoquer leur (*véritable*) idée d'installer un dispositif anti-drone sur notre établissement. Nous les invitons à se rapprocher de l'officier infra, car il semblerait qu'ils ignorent qu'un tel système existe déjà à Villenauxe-la-Grande. Ce qu'ils oublient également de mentionner, c'est que notre centre de détention fait déjà partie du dispositif des établissements sensibles, ouvrant la possibilité de concours locaux pour la fidélisation des agents.

Autrement dit : les solutions qu'ils "proposent" sont déjà en place.

L'UFAP UNSa Justice n'a pas besoin d'inventer des effets d'annonce :

nous connaissons notre établissement, ses besoins et ses agents.

Et c'est bien ce qui fait la différence.

Le Bureau Local